



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-trois, le treize janvier, à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 6 janvier 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Était excusée : JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine),

Était absent : PINATEL François,

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 9

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

Délibération n° 2023/01 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Renouvellement des adhésions pour 2023 :

- Institut des Risques Majeurs (IRMA) : 90 €

Décision du 22 décembre 2022 : acceptation du contrat de l'entreprise JVS MAIRISTEM pour l'abonnement annuel à la logithèque métiers. Montant du contrat : 4 320,00 € TTC.

Décision du 11 janvier 2023 : acceptation de devis de l'entreprise GROUPE WF EDUCATION pour la fourniture de bac CD/DVD pour la bibliothèque. Montant du devis : 1 825,28 € TTC.

Décision du 12 janvier 2023 : acceptation du devis de l'entreprise ROC AVENTURE pour l'entretien annuel de la via ferrata. Montant du devis : 2 760 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 16 JAN 2023
Date de publication : 16 JAN 2023

